

Bernard PIPET

Commissaire Enquêteur

Président de la Commission d'enquête  
sur le projet de création d'un port de plaisance  
à Brétignolles sur mer 85

La Roche sur Yon le 2<sup>er</sup> septembre 2011

à

Madame ou Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer des mesures et dispositions prises par la Commission d'Enquête, que je préside, sur le projet de création du port de Plaisance de Brétignolles sur Mer 85.

Pendant deux mois, la très grande participation du public, dont il faut se féliciter, aux enquêtes en mairie de Brétignolles sur mer, a produit 5 367 observations.

Plusieurs sujets ayant été évoqués dans la plupart des observations, il y aura lieu d'effectuer des « renvois » vers les enquêtes correspondantes.

Ce qui, lorsque l'on additionnera le nombre d'observations des 7 enquêtes publiques, atteindra un nombre se situant sur la crête des 15 000.

Cinq Commissaires enquêteurs n'étaient manifestement pas en mesure de faire la synthèse d'autant d'observations.

En conséquence, les dispositions suivantes ont été prises par la Commission d'enquête :

Un recrutement de 10 personnes, sans travail, mais ayant une formation de dactylographe, maîtrisant suffisamment l'orthographe et ayant l'esprit de synthèse, a été effectué et ces personnes ont été sélectionnées parmi 18 candidats, par les 5 membres de la commission d'enquête.

Au premier chef des critères de recrutement, c'est leur neutralité par rapport au projet qui a été retenue et vérifiée par la commission d'enquête.

Ces personnes, auront, ont depuis le 1<sup>er</sup> septembre et pendant 1 mois, pour seule mission de procéder à la synthèse des observations les plus simples, ( 4 ou 5 pages, les plus longues seront traitées par 3 collègues, commissaires enquêteurs à leur domicile ).

Après avoir informé Mr le Préfet de la Vendée de ces dispositions et selon les instructions de Mr le Président du Tribunal Administratif de Nantes, ce travail s'effectue sous le contrôle et la surveillance permanents de membres de la commission d'enquête, durant tout le mois de septembre, ( deux membres, dont le Président ), dans les locaux du :

*Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, 65, rue Kepler à La Roche sur Yon.,*

Qui mettra à la disposition de la Commission d'enquête, 10 ordinateurs pour procéder à la synthèse de ces observations.

La Commission d'enquête disposera dans ce centre de plusieurs salles où elle se réunira désormais jusqu'à la remise de ses rapports d'enquêtes aux autorités.

Espérant vous avoir suffisamment informé sur les dispositions prises pour procéder à la synthèse des observations, je vous prie d'accepter, Mr le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la Commission d'Enquête.

*Bernard PIPET*